

MAIRIE DE TALLENAY

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 29 MARS 2016  
COMPTE-RENDU

**Présents :** M. Christian LAMIRAULT, 1<sup>er</sup> Adjoint  
M. André BETTER, 2<sup>ème</sup> Adjoint  
Mme Isabelle ALLELY, Conseillère Municipale Déléguée  
Mme Patricia DA COSTA, Conseillère Municipale Déléguée  
Mme Martine DELAY, Conseillère Municipale  
Mme Florence NICOLAUD, Conseillère Municipale  
M. Philippe PICHERY, Conseiller Municipal  
Mme Judith CHATOT, Conseillère Municipale

**Absent excusé :** M. Jean-Yves PRALON, Maire a donné procuration à M. BETTER  
M. Arnaud PERRIN, Conseiller Municipal

**Absent non excusé :** Néant

**Secrétaire de séance :** M. André BETTER

En l'absence de Monsieur PRALON Jean-Yves, Maire, M. LAMIRAULT Christian, 1<sup>er</sup> Adjoint assure la présidence de cette séance.



M. BETTER, 2<sup>ème</sup> Adjoint présente tous les documents budgétaires.

**RELEVÉ DES DECISIONS PRISES**

**I - APPROBATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015 DU COMPTABLE DU TRESOR**

⇒ **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2016/07**

Les membres du Conseil Municipal approuvent à **9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION** le Compte de Gestion pour l'exercice 2015 du comptable du trésor. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue de comptes.

**II – APPROBATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA COMMUNE**

⇒ **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2016/08**

Le Maire étant absent lors de la réunion, les membres du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur LAMIRAULT Christian, approuvent à **8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION** le compte administratif 2015, constatant sa conformité au compte de gestion du Comptable du Trésor précédemment approuvé.

- **Section de Fonctionnement**  
Un excédent de : 46 973.75 €
- **Section d'Investissement**  
Un excédent de : 7 868.73 €

### COMPTE ADMINISTRATIF 2015

LIBELLES	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAUX
<b>Opérations de l'exercice 2015 :</b>			
<b>Recettes</b>	45 360.71 €	246 903.03 €	292 263.74 €
<b>Dépenses</b>	37 491.98 €	199 929.28 €	237 421.26 €
<b>Résultats de l'exercice 2015</b>	7 868.73 €	46 973.75 €	54 842.48 €
<b>Excédents antérieurs reportés</b>		78 062.10 €	78 062.10 €
<b>Déficits antérieurs reportés</b>	-10 813.83 €		-10 813.83 €
<b>Résultats de l'exercice après report au 31/12/2015</b>	-2 945.10 €	125 035.85 €	<b>122 090.75 €</b>
<b>Reste à réaliser RAR</b>	-3000.00 €	0 €	<b>-3000.00 €</b>
<b>Résultat de l'exercice après report des RAR</b>	-5 945.10 €	125 035.85 €	<b>119 090.75 €</b>

### III – AFFECTATION DU RESULTAT

⇨ **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2016/09**

Les résultats cumulés du compte administratif 2015 sont les suivants :

- Section d'Investissement : un déficit de ..... 5 945.10 €
- Section de Fonctionnement : un excédent de..... 125 035.85 €

Les membres du Conseil Municipal décident à **9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION** d'affecter le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

- Au compte 002 – Section de Fonctionnement :  
Excédents reportés (compte 110 du bilan) 119 090.75 €
- Au compte 1068 – Section d' Investissement :  
Excédents de fonctionnement capitalisés 5 945.10 €
- Au compte 001 – Section d'investissement :  
Déficit d'investissement reporté 2 945.10 €

## IV – VOTE DU TAUX D'IMPOSITION POUR 2016 DES TROIS TAXES COMMUNALES

### ⇒ DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2016/10

En accord avec le Maire, absent pour cause d'hospitalisation, le 1<sup>er</sup> Adjoint propose aux membres du Conseil Municipal de maintenir les taux d'imposition des trois taxes communales au même taux que l'année 2015.

- Taxes d'habitation..... 10.99 %
- Taxes Foncières "bâties"..... 17.71 %
- Taxes foncières "non bâties"..... 37.98 %

Le produit des Taxes Directes Locales attendu pour 2016 est de 153 034.00 €

Les membres du Conseil Municipal décident à **9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION** de maintenir les taux d'imposition des taxes communales au même niveau que l'année 2015.

## V – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

### ⇒ DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2016/11

Les membres du Conseil Municipal approuvent par **9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION** le budget primitif 2016 :

- La section d'investissement est équilibrée à hauteur de : 87 025.10 €  
(Déficit antérieur compris)
- La section de fonctionnement présente :
  - ⇒ des recettes pour un total de : 354 510.75 €  
(dont 119 090.75 € excédent antérieur reporté)
  - ⇒ des dépenses pour un total de : 354 510 .75 €  
(dont un virement à la section investissement de 62 740.00 €)

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
011	Charges à caractères générales	105 720.75	002	Excédent antérieur reporté	119 090.75
012	Charges de personnel	63 110.00	013	Atténuation de charges	595.00
014	Atténuations de produits	9 690.00	70	Produits de services	12 032.00
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	10 000.00	73	Impôts et taxes	170 530.00
023	Virement à la section d'investissement	62 740.00	74	Dotations et participation	41 678.00
65	Charges gestion courante	31 300.00	75	Autres produits gestion courante	2 925.00
66	Charges financières	8 450.00	76	Produits financiers	270.00
68	Dotations aux amortissements et provisions	63 500.00	77	Produits exceptionnels	7 390.00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>354 510.75</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>354 510.75</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	2 945.10	021	Virement de la section de fonctionnement	62 740.00
020	Dépenses imprévues d'investissement	5 000.00	10	Dotations fonds divers réserves	15 340.00
16	Remboursement d'emprunt	30 420.00	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	5 945.10
21	Immobilisations corporelles	48 660.00	13	Subventions d'investissement	3 000.00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>87 025.10</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>87 025.10</b>

### VI – QUESTIONS DIVERSES

Le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) compte une assistante maternelle déclarée sur la commune de Tallenay.

La convention établie entre la commune et le RAM prendra fin au 31 décembre 2016. Une réflexion sera menée sur l'opportunité de signer une nouvelle convention.

Les membres du Conseil Municipal remercient M. BETTER pour sa présentation et le travail réalisé.

\*\*\*\*\*

### RECAPITULATIF DES DCM PRISES AU COURS DE LA SEANCE DU 29/03/2016

DCM N°	OBJET de la DCM
2016/07	Approbation et vote du compte de gestion 2015
2016/08	Approbation et vote du compte administratif 2015
2016/09	Affectation du résultat
2016/10	Vote du taux d'imposition pour 2016 des trois taxes communales
2016/11	Vote du budget 2016

## VISAS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOM	SIGNATURE
PRALON Jean-Yves - Maire	
LAMIRAULT Christian – 1 <sup>er</sup> Adjoint	
BETTER André – 2 <sup>ème</sup> Adjoint	
ALLELY Isabelle – Conseillère Municipale Déléguée	
DA COSTA Patricia – Conseillère Municipale Déléguée	
DELAY Martine – Conseillère Municipale	
NICOULAUD Florence - Conseillère Municipale	
PICHERY Philippe - Conseiller Municipal	
CHATOT Judith – Conseillère Municipale	
PERRIN Arnaud - conseiller Municipal	